

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE  
DU DEPARTEMENT  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
(S.M.E.D.)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
COMITE SYNDICAL DU SMED

**Séance du 30 mars 2021  
Présidence : M. Didier KHELFA**

**N° 2021-18**

**OBJET : Approbation des reliquats Facé 2017 tranche A/B – renforcement du réseau électrique,**

L'an deux mil vingt et un, le trente mars, à 14h30, le Comité du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni à l'espace culturel Renaissance à Orgon.

Etaient présents : voir liste jointe.  
Constatant que le quorum est atteint ;

L'ensemble du programme Facé 2017 de travaux de renforcement du réseau électrique doit être terminé au 31 décembre 2021.

Afin de consommer la totalité de l'enveloppe et répondre aux besoins urgents des Communes, il convient de voter des reliquats pour le programme Facé.

Il est proposé une opération de renforcement de réseaux sur la commune de Cabannes (13 clients mal alimentés et 9 % de chute de tension sur le réseau).

COMMUNE	LIEUX DES TRAVAUX	MONTANT OPERATION HT	AIDE MAXI DU CAS FACE 80% HT	TRAVAUX PROJETES	OBSERVATIONS
CABANNES	Renf.BT poste PINPON Traverse du Moulin- VC11- Chemin du Devens VC8	118 167,54 €	94 534,03 €	Renf BTS 240 et T150	13 CMA - 9 % CT

Il est proposé de :

- Demander l'approbation des reliquats Facé 2017 tranche A/B– renforcement du réseau électrique,
- Autoriser le Président à signer les conventions de financement et lancer et signer les bons de commande relatifs aux marchés d'études et de travaux pour lesquels le SMED13 est maître d'ouvrage.

**Le Comité Syndical, après avoir ouï l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- Approuve les reliquats Facé 2017 tranche A/B – renforcement du réseau électrique,

COMMUNE	LIEUX DES TRAVAUX	MONTANT OPERATION HT	AIDE MAXI DU CAS FACE 80% HT	TRAVAUX PROJETES	OBSERVATIONS
CABANNES	Renf.BT poste PINPON Traverse du Moulin- VC11- Chemin du Devens VC8	118 167,54 €	94 534,03 €	Renf BTS 240 et T150	13 CMA - 9 % CT

- Autorise le Président à signer les conventions de financement et lancer et signer les bons de commande relatifs aux marchés d'études et de travaux pour lesquels le SMED13 est maître d'ouvrage.

Pour extrait conforme,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et ans susdits.

**Le Président,**

**Didier KHELFA**

